

## **Face au Pacte asile et au Règlement « Retour » : Contre l'Europe forteresse et ses politiques racistes, mobilisons-nous !**

*Ce vendredi 12 juin 2026, le « Pacte européen sur la migration et l'asile » entre officiellement en vigueur. Fruit d'une alliance honteuse entre la droite et l'extrême-droite au Parlement européen, cet ensemble de textes organise le tri, l'enfermement de masse — y compris d'enfants dès l'âge de 6 ans avec le fichage biométrique — et le refoulement systématique aux frontières. Sous couvert de réformer la politique européenne, ce pacte attaque le droit d'asile et repose sur la suspicion, la déshumanisation et la répression.*

Avec l'adoption du Règlement « Retour » c'est une véritable machine de guerre raciste inspirée des méthodes de l'ICE américain qui se met en place : ce texte allonge la durée de rétention jusqu'à 24 mois, légalise des « hubs de retour » (des prisons délocalisées hors de l'UE comme les accords passés avec l'Ouganda), et autorise les perquisitions policières à domicile sans mandat et dans les lieux associatifs où vivent des personnes migrantes. Plus grave encore : il prétend imposer aux fonctionnaires et agent·es de la fonction publique une obligation de signalement et de dénonciation des personnes en séjour irrégulier !

Cette brutalité n'est que la continuité de la politique sécuritaire que nous dénoncions déjà au début de l'année dans [notre analyse de la dérive autoritaire et xénophobe](#).

**L'Union syndicale Solidaires refuse toute logique visant à précariser davantage les personnes étrangères et à recycler les propositions rejetées de la loi Darmanin.** À l'instar de nos camarades gardes-côtes de Solidaires Douanes qui refusent d'être les auxiliaires d'une répression mortifère aux frontières, Solidaires réaffirme sa position : si des directives manifestement illégales et attentatoires à la dignité humaine sont imposées aux agent·es publics, nous appellerons à la désobéissance.

### **Nous exigeons :**

- L'abrogation totale du Pacte Asile et Migration et du Règlement « Retour ».
- L'abrogation des lois et circulaires racistes nationales comme la Loi Darmanin et la circulaire Retailleau.
- Un service public de l'asile et de l'accueil digne (logement, soins, scolarisation, accès à l'emploi), totalement indépendant et doté de moyens à la hauteur. Et des moyens pour les associations qui accompagnent les personnes exilées.
- La régularisation de toutes et tous les sans-papiers et l'accès inconditionnel au droit.

Quand on attaque la liberté de circulation, c'est l'ensemble de nos libertés qui sont attaquées. Il n'y a pas de crise migratoire, seulement une crise de l'accueil ! D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, nous vivons ici, nous travaillons ici, nous luttons ici !

**Solidaires appelle à rejoindre les mobilisations qui auront lieu demain sur l'ensemble du territoire ce vendredi 12 juin et dans les jours qui viennent.**

**A Paris, Solidaires appelle à se joindre au rassemblement impulsé par la CGT avec le cadre Né·es ici ou venu·es d'ailleurs à 12h place de la République et à rejoindre la manifestation à l'appel des collectifs des Sans-Papiers d'Ile de France et de la Marche des Solidarités ce vendredi 12 juin 2026 à 17h00, place de la République.**